

Impact des aides de l'État en faveur de la rénovation énergétique sur l'emploi et l'activité

Synthèse de l'étude Focus sur la Loire-Atlantique

■ Mesurer l'impact économique des aides sur l'activité et l'emploi

Les dispositifs d'accompagnement financier initiés par l'État au profit des travaux de rénovation énergétique de l'habitat sont nombreux et conséquents. Les objectifs de l'étude sont de :

- quantifier le volume financier des différents dispositifs d'appui à la rénovation énergétique de l'habitat,
- identifier et mesurer finement l'impact en termes de stimulation de l'activité et de travaux générés sur le sec-

- teur du bâtiment,
- développer la connaissance afin de donner une bonne visibilité aux services territoriaux sur la masse des aides déployées en Pays de la Loire.

■ Le contexte structurel et économique du Bâtiment en Pays de la Loire

1 587 000 résidences principales en Pays de la Loire

Le parc résidentiel des Pays de la Loire est composé de 1 913 000 logements, dont 1 374 000 maisons individuelles, 522 000 logements collectifs et 17 000 logements de types foyers, hôtels ou logements précaires.

Le parc des résidences principales des Pays de la Loire représente 83 % du parc total et est relativement ancien avec 50 % des constructions bâties avant 1974. Dans le cadre de la transition énergétique, les résidences principales représentent donc un potentiel considérable d'amélioration de la performance thermique pour la région.

67 850 salariés dans le Bâtiment en Pays de la Loire

Les Pays de la Loire comptent 67 850 salariés dans le secteur du Bâtiment en 2015, soit 6,8 % de l'ensemble des salariés des Pays de la Loire, tous secteurs d'activité confondus.

26 800 établissements du Bâtiment sont implantés dans les Pays de la Loire en 2015, dont 9 500 établissements avec des salariés.

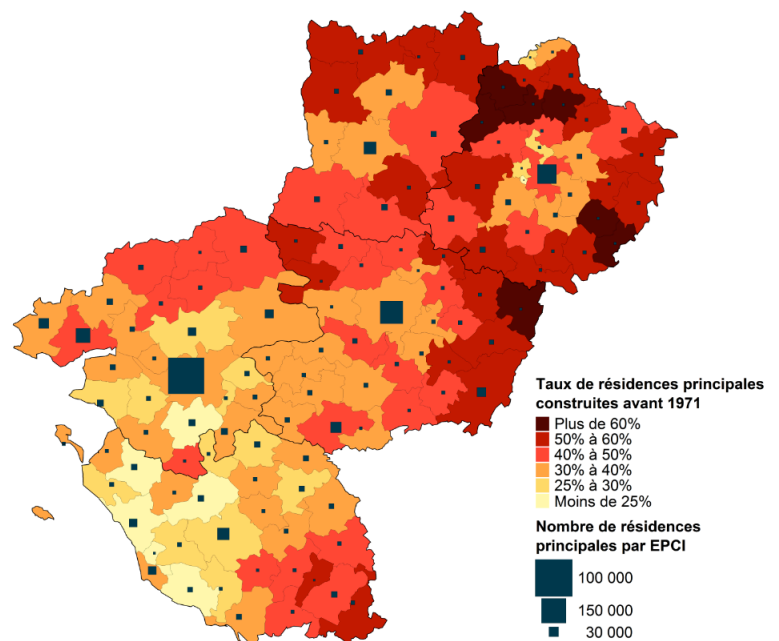
7,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015

Les entreprises du Bâtiment ont réalisé un chiffre d'affaires global de 7,1

milliards d'euros en 2015, dont 31 % issus de l'activité liée à l'entretien et la rénovation des logements.

Le parc de résidences principales des Pays de la Loire construites avant la première réglementation thermique (avant 1971)

Source : INSEE - RP 2013



■ Les aides mises en place par l'État

Le CITE : le dispositif le plus utilisé par les ménages

Le crédit d'impôt transition énergétique permet de déduire de l'impôt sur le revenu 30 % des dépenses éligibles pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique. C'est le principal dispositif incitatif mobilisé par les ménages pour financer des actions d'amélioration énergétique. Ainsi en 2015 (déclaration 2015 sur les revenus 2014), **61 547 foyers** l'ont demandé pour réaliser des travaux dans leur résidence principale d'un coût moyen de 5 300 € par foyer. Le montant moyen de crédit d'impôt accordé aux ménages en 2015 s'élève en moyenne à 1 310 € par foyer.

1 € de crédit d'impôt ➔ 5 € de travaux

Le programme Habiter mieux de l'ANAH : des rénovations très performantes pour les ménages modestes

Le dispositif Habiter mieux de l'ANAH permet d'accompagner et de financer fortement les ménages modestes et très modestes s'ils s'engagent à réaliser des rénovations ambitieuses, le coût moyen des travaux est donc plus élevé que pour les autres dispositifs d'aide. En 2015, **3 728 logements** ont reçu un soutien de l'ANAH (prime FART) pour des travaux de rénovation énergétique. Les subventions correspondant à ces rénovations énergétiques sont en moyenne de 2 870 € par logement.

1 € de subvention ANAH ➔ plus de 2 € de travaux

Aides délivrées par l'État		2014	2015
CITE	Nombre de demandes	60 339	61 547
	Montant du crédit d'impôt (M€)	47,6	66,5
	Volume de travaux (M€)	332,3	327,6
Habiter mieux ANAH	Nombre de logements	3 538	3 728
	Montant des subventions (M€)	13,1	10,7
	Volume de travaux (M€)	99,3	99,6
Éco-PTZ	Nombre de prêts distribués	2 612	2 648
	Montant prêté (M€)	48,4	48,1
	Volume de travaux (M€)	56,3	55,7
Éco-PLS	Nombre de prêts distribués	579	2 155
	Montant prêté (M€)	8,7	26,7
	Volume de travaux (M€)	22,8	93,0

Sources : DGFIP, ANAH, SGFGAS, CDC

L'éco-PTZ : un financement apprécié en Pays de la Loire

L'éco-PTZ est un prêt d'intérêt nul et accessible sans conditions de revenus pour financer un ensemble cohérent de travaux.

En 2015, **2 648 ménages** ont bénéficié d'un éco-PTZ. Le volume moyen de travaux liés à ces éco-PTZ est de 21 000 € par opération, pour un prêt moyen de 18 150 €.

1 € de prêt ➔ plus de 1 € de travaux

L'éco-PLS : des montants de travaux très élevés

L'éco-prêt logement social est un prêt à taux bonifié accessible aux bailleurs sociaux. En 2015, **2 155 logements du parc social** ont bénéficié d'un éco-PLS pour des travaux de rénovation énergétique. La moyenne des travaux est de 43 150 € par logement, pour un prêt moyen de 12 370 € par logement.

1 € de prêt ➔ plus de 3 € de travaux

■ 550 M€ de travaux générés par les aides de l'État

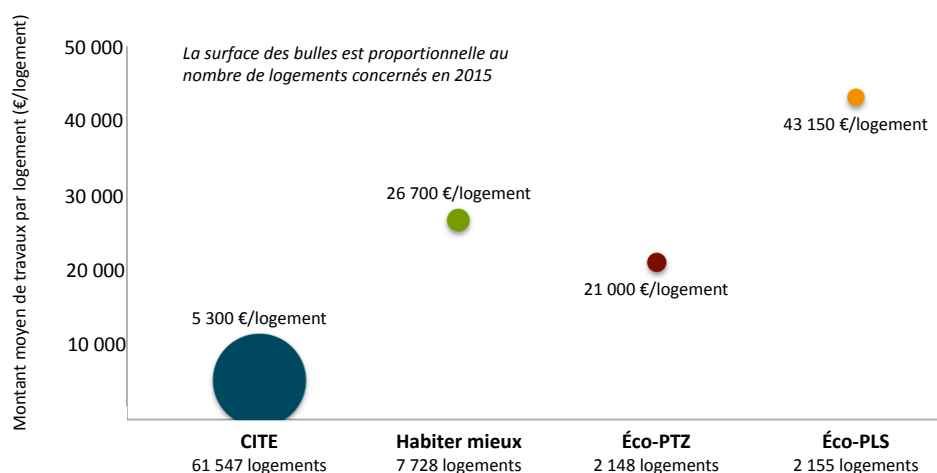
Les différents dispositifs d'aide pouvant se cumuler, il est important d'éliminer les doublons pour apprécier au mieux le volume de travaux réalisés en Pays de la Loire grâce à une aide de l'État. Les informations fournies par la DGFIP et des enquêtes auprès des bénéficiaires de ces différentes aides permettent d'apprécier les montants de travaux comptés plusieurs fois dans les statistiques de chacun des dispositifs.

550 M€ de travaux en 2015

Dans cette approche, au cours de l'année 2015 et après avoir estimé la part des opérations ayant bénéficiées de plusieurs dispositifs d'aides, le montant des travaux de rénovation énergétique réalisés en Pays de la Loire est de l'ordre de 550 M€.

Montant moyen de travaux générés en 2015 par les différents dispositifs d'aides à l'habitat mobilisés par les ménages des Pays de la Loire

Unité : nombre et M€



■ Les travaux d'isolation privilégiés par les particuliers

Les interventions sur les portes et fenêtres très nombreuses

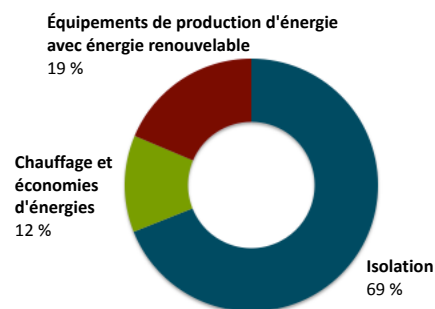
Les informations disponibles pour les CITE et les éco-PTZ sur les types d'actions mises en oeuvre lors des rénovations de logements montrent que plus des deux-tiers des actions engagées par les particuliers ont pour objet l'isolation des logements, avec une part très importante pour les travaux de renouvellement des menuiseries extérieures. La pose d'isolant pour les combles et toitures arrive en deuxième position.

Chaudières à condensation ou bois

La mise en oeuvre de chaudières à condensation est la principale action en ce qui concerne la catégorie des appareils de chauffage et les économies d'énergie. Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude à partir de la biomasse, et en particulier du bois, sont le premier poste de dépenses pour les équipements de production d'énergie à partir d'énergie renouvelable.

Actions engagées lors des rénovation en 2015

Source : DGFIP, SGFGAS



■ L'impact des dispositifs sur l'activité des entreprises : près de 5 000 emplois directs

Un quart de l'activité de rénovation de logements pour les entreprises

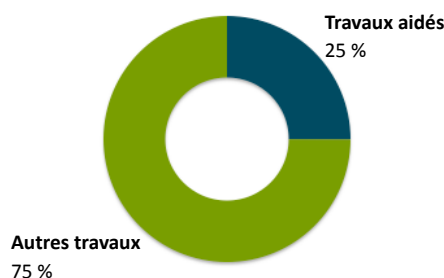
Avec un montant de 550 M€ en 2015, les travaux de rénovation énergétique générés par les dispositifs d'aide de l'État représentent 25 % de l'activité des entreprises de l'entretien-rénovation des logements (2 191 M€ en 2015).

5 000 emplois directs en 2015

En 2015, près de 5 000 emplois directs et 3 800 emplois indirects peuvent ainsi être considérés comme impactés par les travaux

Part du chiffre d'affaires des entreprises liée aux travaux aidés en entretien/rénovation

Source : CERC des Pays de la Loire



de rénovation énergétique aidés par l'État.

Les Pays de la Loire comptant 67 850 salariés du Bâtiment, 7,3 % des emplois se trouvent ainsi concernés par les aides de l'État en faveur de la rénovation énergétique.

Au vu de ces données et dans un contexte de crise, de dégradation de l'activité des entreprises du Bâtiment et de manque de confiance des particuliers, ces aides ont incontestablement participé au soutien de l'emploi de ce secteur au niveau local.

■ Des perspectives de croissance pour l'activité des entreprises

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 prévoit la rénovation énergétique de 500 000 logements par an au niveau national à compter de 2017, dont au moins la moitié est occupée par des ménages modestes, et la création de 75 000 emplois liés à ces rénovations.

Ces objectifs déclinés au plan régional donnent environ 30 000 logements à rénover par an en Pays de la Loire. La CERC des Pays de la Loire a estimé le nombre de rénovations globales à environ 17 000 pour l'année 2014 (bouquets de travaux ou cumul d'actions seules sur plusieurs années).

Les perspectives affichées par cette loi sont donc très prometteuses et l'activité des entreprises travaillant dans la rénovation de logements serait amenée à doubler dans les années à venir pour répondre aux objectifs réglementaires.

Les collectivités locales s'engagent aussi dans la rénovation énergétique

Le rôle des collectivités est primordial pour développer un service public de rénovation énergétique dans le but de mobiliser et accompagner au mieux les ménages dans leur projet de rénovation énergétique, ces derniers n'étant pas forcément informés sur les différents dispositifs existants de financement de travaux de rénovation énergétique.

Les collectivités territoriales participent à la mise en oeuvre du programme Habiter Mieux dans le cadre de contrats locaux d'engagement (CLE) contre la précarité énergétique. Elles programment aussi des opérations d'animation qui permettent de renforcer le repérage et le traitement des situations de précarité énergétique des ménages sur un territoire. Cet enjeu nécessite une approche fine impliquant les élus locaux, les travailleurs sociaux et les opérateurs de l'énergie. Les collectivités locales renforcent également la filière économique de la rénovation énergétique et participent au financement des travaux des logements privés.

Ces aides financières, souvent cumulables, peuvent être allouées par le Conseil régional, un Conseil départemental, une intercommunalité ou une commune.

■ 1 900 emplois directs en lien avec les travaux aidés par l'État en Loire-Atlantique

Loire-Atlantique

Le crédit d'impôt en tête des dispositifs utilisés par les particuliers en Loire-Atlantique

Au cours de l'année 2015, plus de 22 000 ménages ont demandé un crédit d'impôt, pour un total de 31 700 actions de travaux représentant un volume de travaux de plus de 121 M€.

Le programme Habiter mieux en forte progression

Au cours de l'année 2015, 1 128 logements ont bénéficié d'une aide de l'ANAH dans le cadre du programme Habiter mieux. Globalement, l'ANAH a versé 3,1 M€, pour une moyenne de 2 770 € par logement. Le montant global des travaux est de 35 M€, soit une moyenne de 30 700 € par logement rénové.

Des éco-PTZ toujours dans une dynamique positive

834 éco-PTZ ont été distribués en Loire-Atlantique en 2015. Le montant moyen prêté est de 18 700 € et le volume moyen des travaux réalisés est de 21 700 €.

Les éco-PLS à nouveau sollicités après une année 2014 en retrait

En 2015, plus de 900 logements sociaux ont bénéficié d'un éco-prêt. Le montant global des prêts est d'environ 13 M€, soit un prêt moyen de 14 120 € par logement. Le montant total

Aides de l'État en 2015		Loire-Atlantique	Pays de la Loire	44 / Pays de la Loire
CIDD / CITE	Nombre de demandes	22 066	61 547	36 %
	Montant du crédit d'impôt (M€)	23,8	66,5	36 %
	Volume de travaux (M€)	121,3	327,6	37 %
Habiter mieux	Nombre de logements	1 128	3 728	30 %
	Montant des subventions (M€)	3,1	10,7	29 %
	Volume de travaux (M€)	34,6	99,6	35 %
Éco-PTZ	Nombre de prêts distribués	834	2 648	31 %
	Montant prêté (M€)	15,6	48,1	32 %
	Volume de travaux (M€)	18,1	55,7	32 %
Éco-PLS	Nombre de prêts distribués	906	2 155	42 %
	Montant prêté (M€)	12,8	26,7	48 %
	Volume de travaux (M€)	47,6	93,0	51 %

des travaux est de 48 M€, soit une moyenne de 52 550 € par logement.

Les rénovations sur Nantes Métropole

Environ 7 500 foyers ont obtenu un crédit d'impôt en 2015 sur Nantes Métropole. Le montant des travaux correspondant est de l'ordre de 50 M€. Nantes Métropole représente donc 42 % des crédits d'impôt en Loire-Atlantique. 32 % des logements ayant bénéficié d'une aide de l'ANAH dans le cadre du programme Habiter mieux se situaient sur le territoire métropolitain. Nantes Métropole

compte 49 % des résidences principales du département. La part des rénovations est donc moins importante que sur ce territoire. La typologie des bâtiments, avec de nombreux collectifs, explique en partie ce taux.

1 900 emplois en 2015

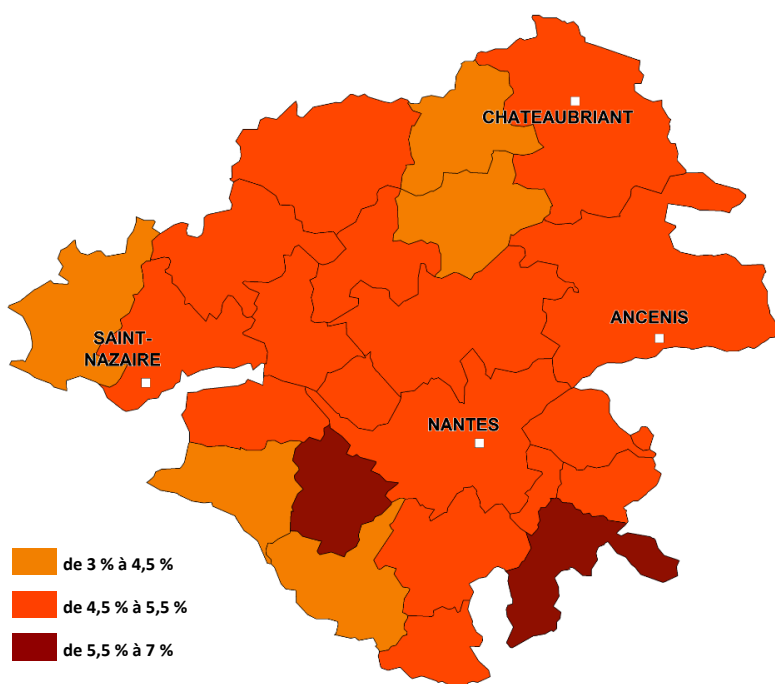
En 2015 et hors cumuls, plus de 210 M€ de travaux de rénovation de l'habitat ont bénéficié d'aides versées par l'État. 1 900 emplois directs et 1 480 emplois indirects ont ainsi été impactés par ces travaux. Les emplois directs représentent 7,4 % des emplois salariés du Bâtiment de Loire-Atlantique.

27 % du chiffre d'affaires

Les travaux de rénovation énergétique aidés par l'État représentent environ 27 % du chiffre d'affaires total des entreprises en entretien-rénovation des logements en Loire-Atlantique.

Taux de propriétaires occupants ayant bénéficié d'un CITE en 2015

Unité : % - Source : DGFIP



Une étude réalisée par
la CERC
des Pays de la Loire



Direction régionale de
l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service intermodalité,
aménagement, logement

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex 22
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :
Annick BONNEVILLE

ISSN : 2109-0017